

Politique familiale et sociale libérale

Avancer ensemble

Dans notre société libérale, les femmes et les hommes doivent pouvoir façonner leur vie librement et de manière autonome dans le cadre des règles communautaires. Egalité des chances pour tous et espace pour l'innovation doivent permettre aux citoyens d'exploiter leur propre potentiel et d'apporter leur contribution au développement de la Suisse. L'égalité des chances est la pierre angulaire d'une politique familiale et sociale libérale. Le libre choix du modèle familial et de la garde des enfants exige des conditions-cadres appropriées. Pour que la population suisse puisse, à l'avenir, décider quand prendre sa retraite, il faut non seulement un âge de référence flexible, mais également un financement durable de la prévoyance vieillesse.

1. Défis externes

- › Accroissement des charges pour les familles et la classe moyenne par le biais des impôts, des taxes et des règlements.
- › Réinsertion des femmes sur le marché du travail après un congé maternité.
- › Conciliation entre vie familiale et professionnelle.
- › Réinsertion de la génération des 50 ans et plus en cas de perte d'emploi.
- › Diminution de la main-d'œuvre malgré l'augmentation du nombre de femmes ayant une activité professionnelle.
- › Évolution démographique de la société. La population vieillit et reste en bonne santé plus longtemps.

2. Liberté, cohésion et innovation

Liberté : une politique libérale privilégie l'être humain et permet à chacun de choisir ses objectifs parmi une multitude de possibilités. La liberté de choix et de développement, ainsi que l'égalité des chances, sont des conditions préalables importantes pour concilier famille et carrière et pour s'engager en faveur de la communauté. Il faut des conditions-cadres qui mettent tous les modèles de familles sur un pied d'égalité et un monde du travail qui permette de concilier famille et carrière. Ceux qui désirent travailler doivent pouvoir le faire.

Cohésion : la conciliation entre vie familiale, carrière et engagement communautaire est une condition préalable à la cohésion. L'engagement non rémunéré au profit de la société, que ce soit en politique, au sein d'associations, dans le voisinage ou la famille, a fait la force de notre pays. Le modèle qui fait le succès de la Suisse n'aura d'avenir que si nous pouvons maintenir nos activités de milice. Des modèles de travail flexibles favorisent le travail de milice et garantissent la cohésion. Chaque phase de la vie pose ses propres exigences en matière d'organisation du travail. Les progrès technologiques permettent aux parents de réagir plus facilement au développement de leurs enfants. Afin d'améliorer la situation des femmes sur le marché du travail et de répondre aux besoins de nombreux hommes en matière de travail à temps partiel, les obstacles réglementaires (réglementation des pauses, etc.) doivent être levés et les entreprises doivent

créer des conditions de travail flexibles et variées. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée peut ainsi être atténuée et la Suisse sera moins dépendante, à moyen terme, de la main-d'œuvre qualifiée étrangère.

Innovation : la Suisse a du retard à rattraper en matière de conciliation entre vie familiale et professionnelle. Certaines structures de soutien sont à la traîne du changement social. Toutefois, les besoins diffèrent selon les régions. Des structures pour le quotidien, telles que pour les repas de midi, la supervision des devoirs ou les horaires coordonnés permettent de concilier vie familiale et professionnelle. Les modèles de financement tels que les bons de garde d'enfants favorisent la création de structures là où les parents en ont besoin. Le bon sens des parents doit être rétabli et la bureaucratie réduite. Les solutions privées doivent être encouragées et non entravées par une réglementation étatique inutile.

De meilleures conditions pour les travailleurs plus âgés : La Suisse est le pays où l'âge légal et effectif de la retraite est le plus élevé au monde, avec plus d'un tiers de la population active qui continue à travailler à temps partiel après la retraite. De nombreuses personnes travailleraient encore plus longtemps s'il y avait plus de postes à temps partiel. Notre marché du travail permet, grâce à de bons modèles, aux travailleurs plus âgés, tout comme à notre pays, de demeurer concurrentiels sur la durée. Pour les travailleurs plus âgés, l'âge de la retraite doit être assoupli et les employeurs doivent créer des incitations afin qu'ils restent plus longtemps actifs.

3. Nos revendications

Pas de traitement inégal de certains modèles de vie et/ou de famille :

- › Introduction de l'imposition fiscale individuelle.
- › Mariage, y compris accès à procréation médicalement assistée pour les couples de même sexe.

Améliorer la conciliation entre vie familiale et professionnelle pour les deux parents :

- › Introduction d'un congé parental moderne (16 semaines de congé parental : 8 semaines réservées aux mères, le reste étant réparti librement entre les parents).
- › Augmentation de la déduction fiscale pour les frais de garde par des tiers à CHF 25'000 par an.
- › Création de structures d'accueil suffisantes par les cantons et les communes (structures de jour telles que crèches, cantines, de repas, aide aux devoirs ou accueil pour les heures creuses).
- › Modèles de financement pour la prise en charge par des tiers, qui permettent de créer des structures là où les parents en ont besoin (p. ex. bons de garde).
- › Conditions équivalentes entre les structures d'accueil privées et publiques. Moins de bureaucratie et plus de liberté pour des solutions autonomes.
- › Promotion de modèles de travail plus flexibles, tels que les emplois à temps partiel, le partage d'emploi, le télétravail et le travail à domicile en réduisant les obstacles réglementaires.

Intégration des travailleurs plus âgés sur le marché du travail

- › Un soutien plus actif, spécialisé et personnalisé pour les demandeurs d'emploi plus âgés, de la part des offices régionaux de placement permet une réintégration rapide sur le marché du travail.
- › Augmenter la flexibilité de l'âge de la retraite et améliorer les incitations à rester actif.
- › Augmenter les déductions fiscales pour la formation continue.

4. Succès du PLR.Les Libéraux-Radicaux

- › Déductions fiscales pour la garde des enfants par des tiers : le Conseil national et le Conseil des Etats ont déjà décidé d'augmenter les déductions à CHF 25'000.
- › Introduction de l'indemnité de maternité (« modèle Triponez »).
- › Loi fédérale sur le partenariat enregistré des couples de même sexe.
- › Possibilité d'adoption d'un enfant du conjoint pour les partenaires vivant en partenariat enregistré et en concubinage.
- › Suppression des obstacles bureaucratiques à la construction et à l'exploitation des crèches.